



**Institute for  
Research on  
Public Policy**

**Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques**

Pour diffusion immédiate  
Mercredi 25 février 2004

## COMMUNIQUÉ

### ***La faiblesse du contrôle parlementaire est nuisible à la défense nationale et aux Forces canadiennes***

***L'engagement limité du Parlement sur les questions de défense et  
d'affaires étrangères est devenu inacceptable, affirment les auteurs.***

**Montréal** – Dans une étude publiée aujourd'hui par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org), les auteurs Douglas L. Bland et Roy Rempel affirment qu'il est grand temps pour les députés de réclamer l'autonomie dont ils ont besoin pour mieux superviser les politiques en matière de défense et d'affaires étrangères.

« A Vigilant Parliament: Building Competence for Effective Parliamentary Oversight of National Defence and the Canadian Armed Forces » analyse en détail les délibérations parlementaires conduites depuis la fin de la guerre froide sur la participation du Canada à la guerre du Golfe, au conflit yougoslave, à la mission du Zaïre ainsi qu'à la crise et la guerre du Kosovo pour illustrer la faiblesse du contrôle parlementaire.

Bland et Rempel estiment que le Canada s'est engagé dans cette série de conflits à l'étranger « sans qu'il n'y ait au Parlement de véritable débat visant à établir des priorités claires et à dégager un consensus sur les intérêts nationaux qu'il s'agissait alors de défendre ».

Selon les auteurs, la période de questions se réduirait ainsi à une « routine laborieuse et peu efficace pour ce qui est de fournir des réponses crédibles à d'importantes questions ». De plus, les comités parlementaires serviraient au gouvernement à légitimer les décisions de l'Exécutif bien plus qu'à susciter des idées nouvelles. Lors des débats proprement dits, les propos des simples députés semblent en outre soigneusement préparés, et la revue parlementaire annuelle se réduirait à une « pure formalité ».

La situation serait d'autant plus inacceptable que le contrôle civil sur l'armée est l'un des principes fondateurs de toute démocratie libérale. Les auteurs précisent que « ce contrôle ne se limite pas à exclure le pouvoir militaire du processus politique mais englobe la supervision des gouvernements ayant autorité sur les forces armées du pays ».

Une responsabilité que les auteurs confieraient volontiers aux comités du Sénat et de la Chambre des communes à condition toutefois de mener les réformes qui leur assureraient de jouer pleinement leur rôle.

Des réformes qui permettraient avant tout de réduire la partisanerie et la discipline de parti dans les délibérations et recommandations des comités, d'assurer l'examen détaillé des estimations annuelles, de renforcer les connaissances de leur membres et d'adjoindre des fonctionnaires de haut rang à la conduite de leurs travaux.

« A Vigilant Parliament: Building Competence for Effective Parliamentary Oversight of National Defence and the Canadian Armed Forces » est la plus récente étude de la série *Enjeux publics* parue dans le cadre du programme de recherche Sécurité nationale et interopérabilité militaire de l'IRPP. Vous trouverez ci-joint le résumé de cette étude par ailleurs disponible en ligne en format Adobe (.pdf) sur le site de l'Institut ([www.irpp.org](http://www.irpp.org)).

Pour tous renseignements ou demandes d'entrevue, prière de contacter l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, prière de s'abonner en ligne à notre service de distribution électronique.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme à but non lucratif national et indépendant basé à Montréal.

- 30 -

**Renseignements :**

Jasmine Sharma ([jsharma@irpp.org](mailto:jsharma@irpp.org))  
Directrice des communications et des relations publiques  
IRPP.org  
(514) 985-2461